

Mesdames, Messieurs les professeurs de Lettres

Je suis heureuse de prendre mes fonctions dans l'Académie de Guyane en cette année de formation et d'accompagnement des équipes de collège pour engager et poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités.

Deux journées de formation disciplinaires se dérouleront à partir du mois de mai. Elles constitueront le troisième temps du plan de formation mis en place dans l'académie pour préparer la rentrée 2016 et s'appliqueront à expliquer les nouveaux programmes, à adapter les préconisations concernant l'enseignement de la langue au contexte plurilingue, à proposer des activités possibles en Accompagnement personnalisé. Elles permettront également de mutualiser les projets d'EPI qui sont en cours d'élaboration et de présenter deux dispositifs expérimentaux : l'EPI Langues et Cultures Régionales et le programme de la « 6ème Ambition réussite ».

Les nouveaux programmes et les nouvelles pratiques pédagogiques qui doivent accompagner leur mise en œuvre ont pour ambition de permettre aux élèves de mieux apprendre et ainsi de maîtriser les compétences indispensables à leur réussite et à leur insertion sociale, celles du Socle commun. Ces programmes correspondent aussi à une nouvelle logique qui met les acquisitions des élèves au cœur de la pratique des enseignants. Désormais, le programme, ce n'est plus ce que l'enseignant doit faire avec les élèves mais ce que les élèves doivent savoir. En français, ils mettent au centre la maîtrise et l'usage de la langue, à l'oral et à l'écrit.

L'oral devient un véritable apprentissage qui dépasse la seule préparation aux oraux d'examens ou la « participation » en classe. Cet apprentissage concerne l'écoute et la compréhension de ce qui est dit et lu, l'expression en continu et l'expression en interaction, l'oral préparé ou improvisé, le jeu théâtral, le travail sur la voix, sur une prise de parole qui gagne progressivement en confiance et en expressivité. Il participe à une meilleure compréhension et une meilleure pratique de la langue française, de ses richesses et de ses pouvoirs. L'oral est aussi au centre des démarches actives et réflexives que l'élève doit avoir face aux textes et aux œuvres données à lire, qui permettent son adhésion et son engagement dans les travaux proposés. Ainsi, « *un élève sujet lecteur est d'abord un énonciateur, dont la parole a du prix, parce que cette parole lui permet d'advenir à lui-même, par les expériences de lecture qu'il va vivre. C'est la parole de son identité en construction* » (1).

Valeur de la discussion et discussion sur les valeurs :

L'attention et l'expertise apportée à la construction des compétences discursives rejoint le programme d'Education Morale et Civique en développant les compétences d'interaction et relationnelles, dans le groupe classe et au-delà. Ainsi, le professeur de français contribue à donner aux élèves les outils qui leur permettront de prendre la parole et de s'engager dans tous les exercices de jugement critique : le débat interprétatif, le débat argumentatif, la discussion à visée philosophique. Cela suppose de reconnaître l'élève comme un sujet pensant, capable de prendre la parole et de penser les questions universelles qu'il rencontre dans les textes étudiés. Cela entre pleinement dans l'objectif de transmission des valeurs de la république : la façon dont les élèves apprennent, par l'usage de cette prise de parole maîtrisée, à vivre ensemble, à respecter ces valeurs, à construire une culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel

dans le quotidien de l'Ecole, contribue de manière fondamentale à l'avenir de l'individu et de la société.

Langage-Culture-Pensée-Identité

A chaque étape de scolarité, les professeurs se trouvent confrontés aux liens conflictuels entretenus par les élèves avec la prise de parole, orale ou écrite. Or, on le sait, le langage accueille et accompagne la relation à la culture que l'élève est en train de construire.

Dans notre académie plurilingue et pluriculturelle, rappelons que l'identité culturelle n'est pas une essence mais un processus de construction de soi qui dépend d'une relation à l'autre, dans un contexte socio-historique donné, et qui se trouve donc en perpétuel renouvellement. Posons que cette identité culturelle est inséparable de l'enseignement d'une langue, des langues. Pensons et expérimentons des dispositifs innovants pour faire entrer dans les savoirs et la culture des élèves pour lesquels la langue française est une langue de scolarisation : classes de 6ème « Ambition réussite », EPI « Langues et Cultures de Guyane », Thème Regards sur l'autre et sur l'ailleurs des Enseignements d'Exploration « Littérature et société » dont nous pouvons retenir l'ambition ainsi formulée :

« Au-delà de la découverte de la diversité humaine, dont cet enseignement doit être l'occasion pour les élèves, on les amène à réfléchir sur le sens même de la relation à l'autre, et sur la manière dont elle change celui qui s'y expose. On aborde ainsi concrètement les notions de regard éloigné, d'altérité et d'identité culturelle, de patrimoine » (Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010)

Ainsi nous permettrons le passage de la pluri-culturalité à l'interculturalité, parce que nous placerons au cœur de notre pratique quotidienne, qui est celle du groupe classe, une finalité essentielle : celle de faciliter la rencontre inter et intra-individuelle qui nous enrichit de nos différences et qui fait avancer la pensée, qui favorise le développement de l'autonomie de l'élève, qui permet aux élèves de penser ce qu'ils sentent et de construire leur identité culturelle.

Si l'on est convaincu que la norme des sociétés de demain sera la pluri-culturalité, l'on comprend combien les défis qui se posent aujourd'hui à la Guyane seront - et sont déjà - ceux qui se posent en d'autres endroits du monde.

La compréhension et la pratique de la langue française reste ainsi plus que jamais une finalité essentielle de notre discipline et un objectif prioritaire du projet académique. Je sais combien les difficultés de lecture des élèves à l'entrée au collège constituent pour vous un souci de chaque jour, de chaque séance, qui vous oblige à une différenciation qui peut devenir épuisante. Je sais aussi que des dispositifs de prise en charge des élèves « non-lecteurs » ou « petits lecteurs pas encore entrés dans l'écrit » sont inventés, animés par des enseignants volontaires, mis en place parfois sans moyens spécifiques, dans des espaces et des temporalités qui doivent tout à votre ingéniosité et au haut sens que vous donnez à votre métier.

Nos priorités restent de faire lire, écrire, parler nos élèves, de créer une véritable progressivité tenant compte de leurs acquis pour les accompagner dans leurs parcours. Cette progression méthodique ne peut se confondre avec la simple juxtaposition de notions et doit être pensée de façon curriculaire, du cycle 3 au lycée. Il nous faut mieux mettre en place les conditions qui

permettent l'observation et la réflexion des élèves, l'articulation avec les pratiques d'écriture et de lecture, grâce à des outils de diagnostic précis à chaque étape de l'apprentissage. Ainsi pourrions-nous mieux prévenir l'illettrisme en traitant les difficultés dans des dispositifs ou des modalités pédagogiques adaptés.

L'Accompagnement personnalisé offre un espace où peuvent être proposées des activités que préconisent les nouveaux programmes : verbalisation du raisonnement orthographique, ateliers de négociation orthographique, activités de classement, élaboration de grilles typologiques d'erreurs, approche comparative entre l'oral et l'écrit ... C'est la régularité et l'usage qui doivent être recherchés, et non l'exhaustivité et la mémorisation.

Concernant la lecture, il s'agit de donner aux élèves les moyens qui leur permettront de s'approprier, d'interroger, de comprendre les textes qu'il faut veiller à transmettre vivants, loin de toute instrumentalisation. Choisis par le professeur parce qu'ils transportent un discours sur l'homme et sur le monde, ils suscitent le débat sur les valeurs et « parlent » aux élèves de tous les âges. On se reportera aux perspectives proposées par Anne Vibert et Patrick Laudet, inspecteurs généraux, pour « renouveler les approches de la lecture analytique au collège et au lycée » et « entrer dans l'intelligence humaine, anthropologique du texte ». (2 et 3)

La lecture cursive qui permet de développer la curiosité, le goût de lire et la construction d'une culture, trouvera une place régulière dans l'enseignement du français. On donnera toute leur place aux carnets de lecture, autobiographies de lecteurs, écritures créatives de prolongement, constitution d'anthologies, et l'on ne se privera pas, quand ils sont accessibles, des outils numériques qui ont fait la preuve de leur effet incitateur et valorisant, de la simple mise en voix à la création d'un espace de travail collaboratif.

La pratique de l'écriture quant à elle ne doit pas se limiter à la trace écrite et ne saurait s'exercer uniquement lors de l'évaluation sommative. Elle doit explorer toutes les formes de production : écrits de travail, écrits de recherche, écrits de synthèse, écrits d'invention, essai, dissertation, commentaire ... Le format scolaire attendu aux examens ne doit pas brider la pratique et la créativité que l'on voit réapparaître aujourd'hui dans les usages personnels de publication numérique des élèves. L'écrit – ses codes, ses attentes, sa variété – s'apprend en se pratiquant dans la classe, individuellement ou en coopération, grâce à des dispositifs facilitant la production de textes par strates successives : listes, cartes heuristiques, fragments, schémas et toutes activités qui relèvent du « pré-rédactionnel ». Il convient d'expérimenter l'efficacité des activités telles que les comités de lecture entre pairs, pour engager les élèves dans des réécritures, pour développer des pratiques d'évaluation collective. La socialisation des écrits peut aujourd'hui emprunter la voie de la publication par voie numérique.

A propos des Langues et Cultures de l'Antiquité, les nouveaux programmes de collège sont parus et poursuivent un objectif de démocratisation de cet enseignement déjà perceptible dans la proposition d'un EPI Langues et Cultures de l'Antiquité, potentiellement interdisciplinaire. Cet EPI n'exclut pas un enseignement de complément qui peut être mis en place au deuxième trimestre de 5ème, succédant à un EPI LCA offert à tous les élèves de ce

niveau au 1er trimestre. Soyons attentif à toujours proposer dans ces EPI un équilibre entre enseignement de la langue, de la littérature et de la culture. Pour permettre la participation de tous les professeurs à cet EPI que l'on souhaite « déclencheur », des éléments seront proposés cette année lors des deux journées de formation disciplinaire.

Au lycée, les conditions d'enseignement des LCA sont parfois complexes puisque des élèves aux motivations diverses sont regroupés sur un même temps d'enseignement. Rappelons que l'histoire des arts, les enseignements d'exploration et les nouveaux programmes, qui préconisent une ouverture vers les textes et les œuvres de l'Antiquité, offrent l'opportunité d'enseigner les LCA sous d'autres modalités.

Le numérique peut être considéré comme une voie supplémentaire pour accéder à la littérature et à la culture. Les logiciels de réécriture, les magazines numériques, les possibilités d'enregistrement audio et de diffusion instantanée ouvrent à l'infini la possibilité d'engager de nouveaux processus d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il est difficile de succéder à Christian Mendivé et Mélanie Pircar qui ont su mettre en place une dynamique de réflexion autour des problématiques linguistiques qui se posent aux enseignants chaque jour. Soyez assurés de ma volonté d'inscrire mon action dans la continuité du Projet académique pour la Maîtrise de la Langue Française qui doit tout à leur connaissance du terrain et à la relation de confiance qu'ils ont su établir avec vous.

Je ne peux finir cette lettre sans saluer tout particulièrement les professeurs qui ont accepté d'être tuteurs de nos collègues stagiaires, d'accueillir dans leurs classes les étudiants engagés dans les Master MEEF, d'être tuteurs de proximité des professeurs contractuels, complétant ainsi la formation mise en place cette année pour les aider dans l'appropriation des programmes et des gestes professionnels.

Confiante dans votre engagement, je vous remercie pour le travail que vous accomplissez et je vous donne rendez-vous pour ces journées de formation disciplinaire qui tenteront de répondre à vos besoins pour la mise en œuvre des nouveaux programmes à la rentrée 2016.

Cayenne, le 4 janvier 2016
Catherine Le Contel-Legendre

1 : Formules empruntées à B. Shawky-Milcent, auteur d'une thèse portant sur « L'appropriation des œuvres littéraires en classe de seconde »

2 : http://eduscol.education.fr/lettres/im_pdflettres/intervention-anne-vibert-lecture-vf-20-11-13.pdf

3

http://media.eduscol.education.fr/file/Francais/09/5/LyceesGT_Ressources_Francais_Explication_Laudet_182095.pdf